

Informations sur les services périscolaires

« RESTAURATION SCOLAIRE »

Tarif d'un repas :

Tarifs approuvés à l'unanimité lors du Conseil Syndical du 1^{er} juin 2023 et applicables au 1^{er} septembre 2023

1 ^{er} enfant	2 ^{ème} enfant et plus	Enfant non inscrit et se présentant à la cantine (repas imprévu)	Enfant ayant un P.A.I. Panier repas	Repas Adulte (Enseignant)
4.97€	4.67€	6.60€	2.30€	3.60€



Toute réservation **NON décommandée 48h à l'avance sur la plateforme « Berger Levrault »** (sauf maladie sur présentation d'un certificat médical) **sera facturée**.

- ❖ **En cas de maladie**, prévenir le secrétariat et sur présentation d'un justificatif daté du jour et remis au secrétariat avant la fin du mois, les repas ne seront pas facturés.

Tout enfant déjeunant à la cantine sera pris en charge de 11h40 jusqu'à la reprise des cours ou jusqu'au départ du car par l'équipe de l'AMPS.

Les menus sont équilibrés, afin de respecter toutes les normes correspondantes à l'âge des enfants (diététique, quantité, qualité, ...).

Les enfants sont servis à table et sont invités à goûter tous les plats.

Les menus sont à votre disposition sur le Portail BL ENFANCE, au secrétariat de l'AMPS, dans vos mairies respectives et dans les écoles.

« ACCUEIL PÉRISCOLAIRE »

Tarif :

Tarifs approuvés à l'unanimité lors du Conseil Syndical du 1^{er} juin 2023 et applicables au 1^{er} septembre 2023

De 07h00 à 08h40	De 16h40 à 18h00	De 18h00 à 19h00	Au-delà de 19h00
3.50€	3.50€	3.50€	16.00€

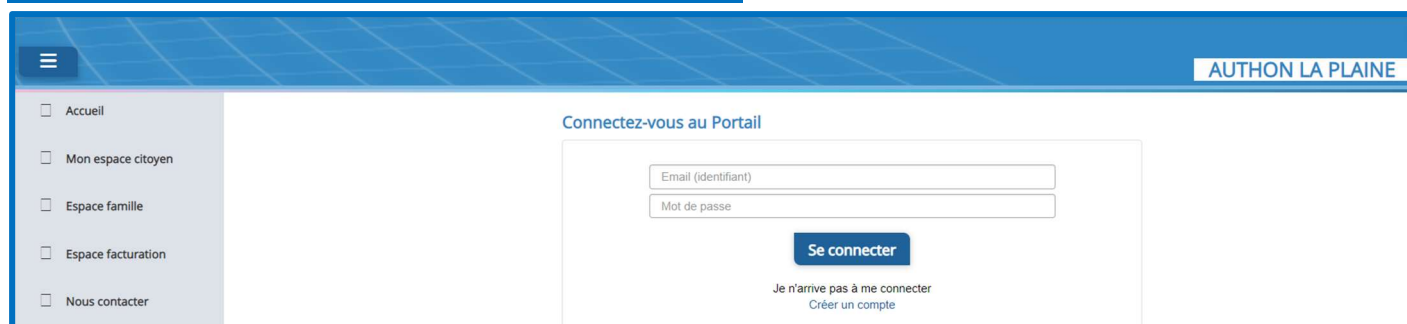
Enfants de maternelle : Nous vous rappelons que vous devez **OBLIGATOIREMENT** accompagner votre enfant pour le confier directement au personnel de la garderie.

- ❖ L'accueil du matin a lieu dans les locaux du périscolaire dès 07h00 et est assuré par 2 personnes. Les enfants sont accompagnés dans leur salle de classe ou au car.
- ❖ L'accueil du soir se fait de 16h40 à 19h00 : prise en charge des enfants à la sortie de leur classe ou à l'arrivée du car. Le goûter doit être fourni par les parents.
- ❖ Les parents ou les personnes habilitées à venir chercher les enfants peuvent le faire à partir de 17h00.
- ❖ Toute heure commencée est due.

« LIENS UTILES »

PORTAIL FAMILLE BL ENFANCE

<https://portail.berger-levrault.fr/245707/accueil>



Pour toute nouvelle inscription :

Lorsque vous aurez retourné la fiche de renseignements au secrétariat, un numéro de code abonné vous sera envoyé par mail afin de créer votre compte sur le portail famille BL ENFANCE.

TRANSPORT SCOLAIRE

Le bulletin de demande de carte scolaire « **Circuit Spécial Scolaire** » est à télécharger sur le site de TSE : <https://transportsudessonne.fr/> et à retourner dûment complété et signé par mail à l'adresse suivante : contact@transportsudessonne.fr

